



Horaires

Du **Lundi** au **Jeudi** :

8h30 - 12h
13h45 - 17h

Le **Vendredi** :

8h - 12h



Le dépôt est interdit
en dehors des heures
d'ouverture.



Informations Covid-19

Merci de ne pas laisser de masques,
mouchoirs, lingettes et autres déchets
contagieux dans les cartons ou
plastiques.

ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

ASSOCIATION

"LE BOIS L'ABBESSE"



Atelier et Chantier d'Insertion



Atelier :

ACI
72 Avenue du Général Giraud
52100 Saint-Dizier

Siège Social :

Association « Le Bois l'Abbesse »
23 chemin de l'Argente Ligne
52100 Saint-Dizier



09 67 28 02 93



aci@bois-l-abbesse.fr



06 06 90 81 83



www.bois-l-abbesse.fr

Un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)

Un Atelier et Chantier d'Insertion est une Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) qui permet **aux personnes les plus éloignées de l'emploi** en raison de difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un accompagnement qui doit **faciliter leur insertion professionnelle**.

Recyclage

Au sein de l'ACI de l'Association « Le Bois l'Abbesse » l'équipe récupère **cartons, papiers, plastiques transparents** et les presse afin de les revendre en tant que matière recyclable.



L'équipe

Actuellement, l'ACI accueille une **quinzaine de salariés en insertion**, accompagnés par deux encadrants techniques et une chargée d'insertion professionnelle (CIP).

Une démarche responsable

Chaque citoyen a le devoir de préserver l'environnement, ainsi l'activité de l'ACI permet aux salariés d'exercer un métier **utile à la société**, valorisant pour eux.



De ce fait l'ACI de l'Association « Le Bois l'Abbesse » s'inscrit dans une **démarche environnementale**, et tend à impliquer chacun dans un principe d'écocitoyenneté.

Pourquoi faire appel à l'ACI ?

Vous pouvez nous accompagner dans cette démarche :

- **Pour les entreprises** = en contractualisant avec l'ACI pour la récupération et le traitement de vos cartons, papiers et magazines.



- **Pour les particuliers** = en apportant gratuitement vos cartons, papiers et magazines à l'ACI.